

2008/966 - ORGANISATION DU "SHOW BEACH SOCCER" AU PALAIS DES SPORTS DE GERLAND, LES 19 ET 20 DECEMBRE 2008 - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION "UN SOURIRE, UN ESPOIR POUR LA VIE" (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 1 décembre 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« L'Association « Un sourire, un Espoir pour la vie » organise la seconde édition du « Show Beach Soccer » au Palais des Sports de Gerland, les vendredi 19 et samedi 20 décembre 2008.

Cette Association a pour but d'aider et d'accompagner des enfants gravement malades, « de leur redonner un sourire », d'améliorer leur bien-être physique et moral ainsi que celui de leurs familles.

Cela se traduit concrètement par des aides financières apportées aux hôpitaux et aux associations soucieuses d'offrir un soutien matériel ou psychologique au quotidien de ces enfants.

Durant deux jours, le Palais des Sports de Gerland sera transformé en terrain de « soccer beach » permettant ainsi à des équipes composées de célébrités mais aussi à des équipes d'enfants de s'affronter. Le programme de la manifestation se décompose ainsi :

- vendredi 19 décembre 2008 : mise à disposition de l'espace sportif à des comités d'entreprises avec installation d'un village VIP dédié aux sponsors,

- samedi 20 décembre 2008 : matchs amicaux opposant sportifs, célébrités et enfants ; arbre de Noël des enfants de l'Association suivi d'un concert de Christophe Maé.

Cet artiste s'est engagé comme troisième parrain de l'association, après Sir Alex Fergusson et Eric Cantona.

La totalité de la recette des entrées du show de beach soccer et du concert sera reversée à l'association « un sourire, un Espoir pour la vie », présidée et co-fondée par Pascal Olmeta.

La Ville de Lyon met gracieusement les installations du Palais des Sports de Gerland à la disposition de l'Association « Un sourire, un Espoir pour la vie ». Il est donc nécessaire d'établir une convention de mise à disposition gratuite de ces lieux pour ce rassemblement, la valeur de cette mise à disposition étant équivalente à 15 559,96 € TTC. »

Vu ladite convention ;

Vu l'avis émis par le conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de sa Commission Jeunesse – Sports et Vie Associative ;

### **DELIBERE**

1- La gratuité du Palais des Sports de Gerland est accordée à l'Association « Un sourire, un Espoir pour la vie », pour l'organisation du « Show Beach Soccer 2008 » au Palais des Sports de Gerland, les vendredi 19 et samedi 20 décembre 2008.

2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Un sourire, un Espoir pour la vie » est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

**T. BRAILLARD**